

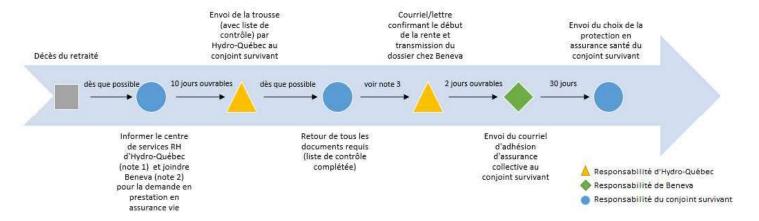
Aide-mémoire pour les conjointes et conjoints survivants Assurance collective

Cet aide-mémoire vous aidera à comprendre plus en détail le processus administratif aux fins de l'assurance collective à la suite du décès de votre conjointe ou conjoint qui est retraité d'Hydro-Québec.

Important

Au décès de votre conjointe ou conjoint, si vous participiez à l'assurance santé comme personne à charge, il vous est possible de maintenir cette protection pour vous. Les autres protections prennent fin. Les primes seront prélevées à même la rente au conjoint versée par le Régime de retraite d'Hydro-Québec. La décision de ne pas participer à l'assurance santé est irrévocable.

Voici une présentation des étapes clés lors d'un tel événement, incluant les processus tant du côté d'Hydro-Québec que de l'assureur Beneva, accompagnée d'une estimation du délai de production entre chacune de ces phases.



- Note 1 Pour joindre le CSRH d'Hydro-Québec ligne pour les retraitées et retraités :
 - **514-289-5252** ou **1-877-289-5252** (sans frais).

Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h - Mardi et jeudi de 8h à 16h30

ou par courriel : centredeservicesrh@hydroquebec.com

- Note 2 Contactez Beneva au 1-877-651-8080 (sans frais)
- **Note 3** Si vous faites parvenir l'ensemble des documents requis avant le 22^e jour du mois, votre dossier sera traité avant le 15^e jour du mois suivant.

Exemple : Réception des documents le 20 mars → Traitement du dossier d'ici le 15 avril Réception des documents le 30 mars → Traitement du dossier d'ici le 15 mai

Prenez note que vous devez être inscrit au régime public d'assurance médicaments, administré par la RAMQ.

Le délai de 30 jours pour choisir votre assurance collective débute seulement après que l'assureur Beneva vous contacte, suite à la réception de tous les documents requis par l'équipe d'administration du régime de retraite d'Hydro-Québec.

L'assureur vous contactera par courriel pour vous envoyer un code personnel permettant de choisir votre couverture en ligne. Si votre courriel n'est pas enregistré, d'autres méthodes de communication seront utilisées.